



## CT exceptionnel 12 mai 2022

### Point unique Repyramidages des ITRF

Le Décret est paru le 26 avril 2022 et la Circulaire le 27 avril.

Nous n'avons pas reçu de document pour préparer ce CT.

Le DRH présente les différentes modalités.

Il concerne nationalement 4 650 emplois concourant au développement de la recherche et aux fonctions d'appui à l'enseignement, sur 5 ans, en plus des concours et des LA traditionnels entre 2022 et 2026.

Il s'adresse aux personnels occupant des emplois qui concourent au développement de la recherche (quelle que soit leur BAP) ou des emplois d'appui à l'enseignement (plus particulièrement dans les BAP A, B, C, D, E et F) et en priorité ceux qui exercent des fonctions supérieures à leur emploi.

#### **TECH :**

---

**LA exceptionnelle** sur **dossiers** de proposition de personnels identiques à ceux de la LA de droit commun.

**Calendrier** : Les dossiers de proposition sont à remonter par l'établissement pour le 26/08/2022. Publication des résultats le 26/09/2022.

Pour 2022 : Il y aura 500 recrutements exceptionnels TECH en national. À ce jour il y a 406 promouvables à l'UL.

Le retour des dossiers au ministère doit se faire pour le 26 août 2022.

#### **IGR et IGE :**

---

**LA exceptionnelle** qui repose sur un acte de candidature de l'agent, téléchargement du dossier de candidature via l'application WebITRF.

Il s'agit d'un dossier à compléter et ensuite sélection et audition se feront par un comité de sélection UL.

**Calendrier** : Les inscriptions seront ouvertes le 16/06/2022 jusqu'au 13/07/2022 (à 12h).

Le retour des dossiers via WebITRF doit avoir lieu au plus tard le 22/07/2022. Les résultats seront publiés novembre 2022.

Pour 2022 : Il y aura 34 recrutements exceptionnels nationaux en IGR (207 promouvables UL) et 150 recrutements exceptionnels IGE (72 promouvables UL).

Les délais sont fortement contraints pour la mise en place des opérations liées (examen des dossiers après le 13 juillet, examen par les commissaires paritaires, par les experts, séances des GT pour un retour au plus tard le 22 juillet).



## ASI :

---

### **Examen professionnel** par BAP et par emploi-type

Il s'agira cette fois d'un dossier type « concours » suivi d'une audition, les actes de candidature devront se faire via WebITRF

Calendrier : Les inscriptions auront lieu du 16/06/2022 au 13/07/2022. Les épreuves d'admissibilité et d'admission auront lieu à l'automne 2022

Il y a **15** possibilités de repyramidages ASI à l'UL au titre de 2022, pour 314 agents éligibles

La méthode pour la détermination des 15 emplois-types à remonter au MESRI (18/05/2022 au plus tard) a consisté à demander aux Collegiums, Pôles et DO leurs priorités pour les demandes de publication par emploi-type pour le 10 mai.

Ces remontées ont ensuite été réparties par BAP et emploi-type en fonction du vivier de candidats existant à l'UL.

[Les conditions de candidature et de sélection sont fixées par le ministère. Le CT n'a pas été consulté sur la méthode d'identification des 15 emplois d'ASI proposés cette année.](#)

On nous demande d'arbitrer pour 3 emplois-types.

[Difficile d'étudier la chose dans ces circonstances et nous le soulignons.](#)

Nous sommes intervenus concernant la BAP G qui n'est pas retenue pour cette campagne, pourtant éligible.

Le Président nous répond qu'effectivement, il faudra regarder cela précisément les années suivantes.

Il reconnaît également que le CT devra voter, même si ce n'est pas une obligation, mais que les délais très courts n'ont pas permis de faire cela dans les règles.

[Nous nous réjouissons de ce repyramidage qui permettra aux collègues de faire reconnaître leurs compétences. Conformément à nos souhaits et aux revendications nationales du SNPTES, toutes les BAP sont concernées et tous les services. En effet, au départ, puisque ce repyramidage est inscrit dans la LPR, il ne s'agissait que des BAP scientifiques des laboratoires.](#)

L'arbitrage donne lieu à un emploi type en Réalisation mécanique (au lieu d'Etude mécanique), 1 en BAP A (hésitation pour en demander 2) et 1 en BAP F (si deux en BPA A alors 0 en BAP F)

Il manque toutefois des infos aux RH concernant l'organisation et les rôles dans la phase de sélection et de classement. Une sélection aura lieu en national puis en local mais les détails ne sont pas connus.

**Pour plus de détails c'est [ici](#)**

**Si vous êtes concerné(e)s, n'hésitez pas à nous contacter !**

[snpptes-contact@univ-lorraine.fr](mailto:snpptes-contact@univ-lorraine.fr)